

Autoroute
de l'information

La loi en ligne
Un site web consacré à la
Loi concernant le cadre juridique des
technologies de l'information

Jean-Michel Salvador
Conseiller scientifique
Direction générale de l'autoroute de l'information
Ministère de la Culture et des Communications
jean-michel.salvador@gouv.qc.ca

Jean-Michel Salvador, MCC-DGAI, octobre 2002 1

Culture
et Communications
Québec

Autoroute
de l'information

La loi en ligne

La *Loi concernant le cadre juridique des technologies de l'information* a été adoptée par le gouvernement du Québec en juin 2001 et est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2001.

Mais ce n'est pas du contenu de cette loi dont il sera question aujourd'hui, il y a eu et il y aura d'autres tribunes pour en débattre.

Je vais vous parler aujourd'hui d'un site web qui, depuis novembre 2001, lui est consacré, celui de ***La loi en ligne***.

Jean-Michel Salvador, MCC-DGAI, octobre 2002 2

Culture
et Communications
Québec

Autoroute
de l'information

La loi en ligne

Pourquoi un tel site? Pour faire ce qui ne pouvait être fait dans le cadre d'un texte de loi dans une juridiction de droit civil :

- ♦ expliquer ;
- ♦ définir des termes et les mettre en contexte ;
- ♦ donner des exemples ;
- ♦ illustrer ;
- ♦ faire le lien avec d'autres textes, qu'ils soient ou non de nature juridique ;
- ♦ répondre aux questions des usagers de la loi.

Voyons d'abord à quoi ressemble ce site web de [*La Loi en ligne*](#)

Jean-Michel Salvador, MCC-DGAI, octobre 2002 3

Culture
et Communications
Québec

Autoroute
de l'information

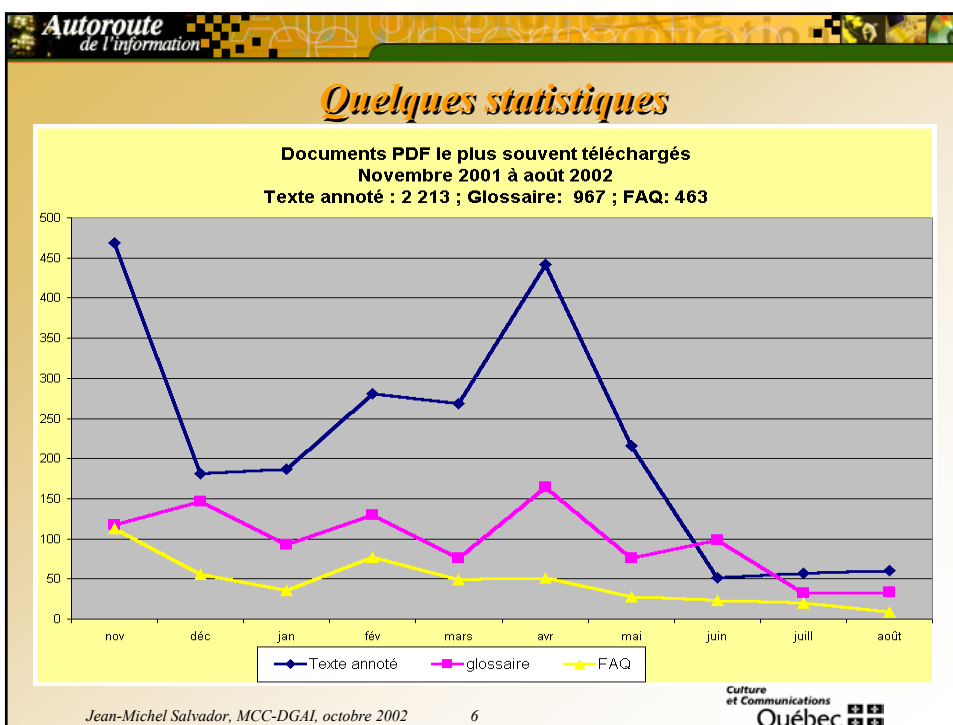
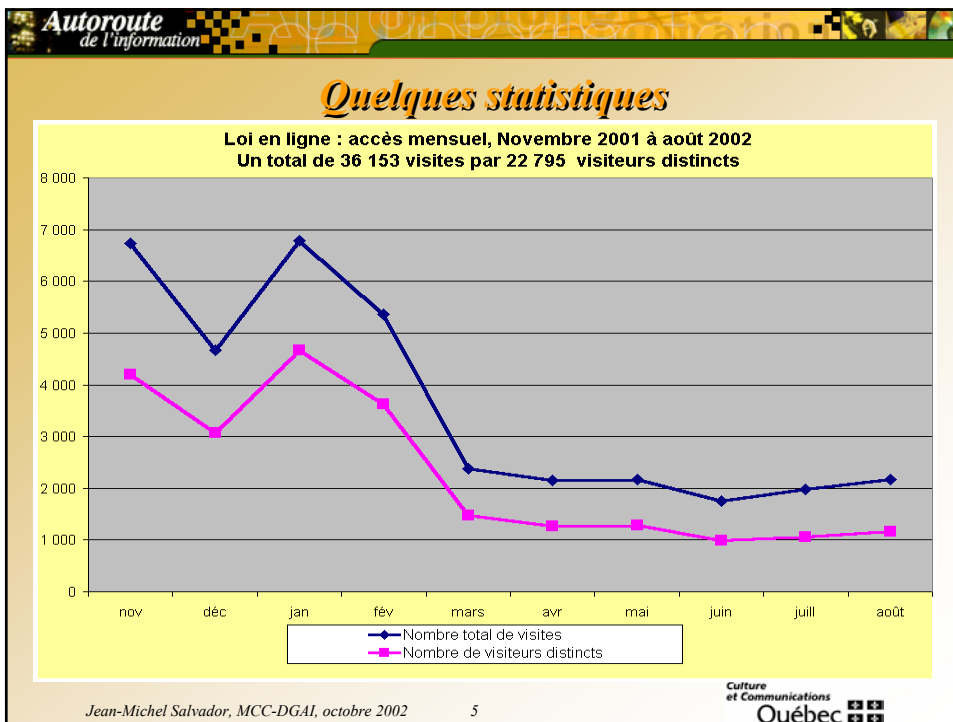
La loi en ligne

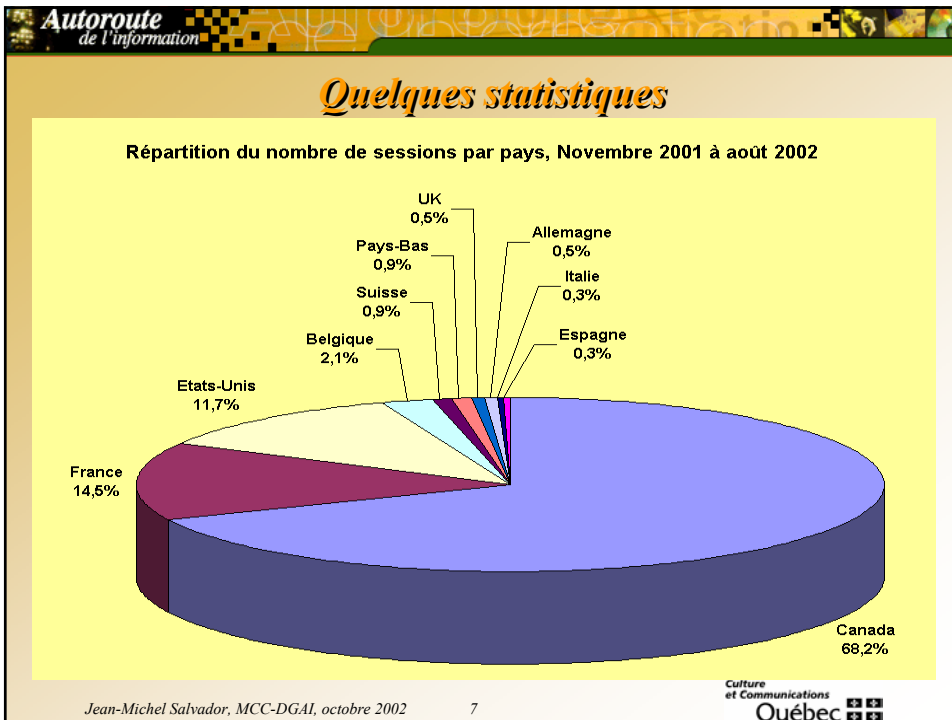
Depuis son adoption, nous avons distribué moins de 1000 copies de sa version papier.

Nous allons voir maintenant ce qui en est de la fréquentation du site de *La Loi en ligne* et de certains de ses constituants.

Jean-Michel Salvador, MCC-DGAI, octobre 2002 4

Culture
et Communications
Québec





Autoroute de l'information

La Loi en ligne

Certes, *La Loi en ligne* n'a pas le niveau de fréquentation du site de Radio-Canada, mais avec plus de 36 000 visites depuis son inauguration et un rythme de croisière de plus de 2000 visites par mois, on peut clairement conclure que ce site est utile et utilisé.

En rendant accessible, non seulement le texte de loi, mais des outils pour que ceux qu'elle vise puissent la comprendre et l'utiliser, *La Loi en ligne* remplir un rôle de sensibilisation et d'éducation indispensables.

La Loi en ligne était une première, mais ce ne sera certainement pas la dernière expérience de ce genre.

Jean-Michel Salvador, MCC-DGAI, octobre 2002 8

Culture et Communications Québec

Autoroute
de l'information

La Loi en ligne

http://www.autoroute.gouv.qc.ca/loi_en_ligne

Jean-Michel Salvador, MCC-DGAI, octobre 2002 9

Culture
et Communications
Québec

Autoroute
de l'information

Merci

Jean-Michel Salvador, MCC-DGAI, octobre 2002 10

Culture
et Communications
Québec